

R-3776-2011
21 décembre 2011

RÉPLIQUE
HQD
Me Éric Fraser

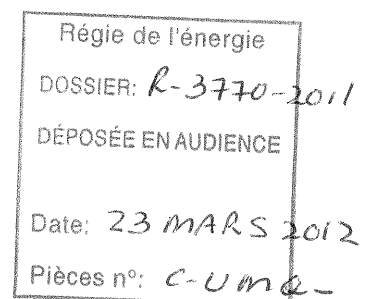
- 33 -

parfaite entre le moment où on a accès à l'information et on est en mesure de faire la révision de normes comptables dans nos livres et le moment où on se présente à la Régie pour procéder à une fixation des tarifs.

L'UMQ a, j'oserais dire, terminé sa preuve sur la question des compteurs. On y a regardé de plus près et ce qu'il faut comprendre et ça se dégage aussi de la preuve, c'est que, je vais juste, attendez-moi une seconde, je crois que, ah voilà.

Ce qu'il faut comprendre c'est que la conclusion à laquelle en arrive l'intervenant elle est très précipitée puisqu'il manque une information à, en fait il y a une information qui n'est pas, qui n'est pas intégrée par l'intervenant lorsqu'il procède à son exercice.

Et sans vouloir vous résumer l'exercice, mais de ce que j'en comprends c'est qu'on tente de dire que dans un nombre de compteurs changé cette année donc je crois qui est de soixante-quatorze mille (74 000) il devrait y avoir des compteurs recyclés ou réutilisés. Et donc, la somme qui se retrouve au bout des soixante-quatorze mille (74 000) devrait diminuer puisqu'un compteur



0023

R-3776-2011
21 décembre 2011

- 34 -

RÉPLIQUE
HQD
Me Éric Fraser

réutilisé coûte moins cher.

10 h 42

Or, non, l'information sur laquelle se base l'UMQ ce ne sont que des compteurs neufs. Donc, lorsqu'on parle de, et là je fais référence au document qu'il a déposé hier, lorsqu'on parle de soixante-quatorze mille (74 000) compteurs pour seize millions (16 M\$), bien c'est soixante-quatorze mille (74 000) compteurs neufs pour seize millions (16 M\$). Donc, tout le reste de son raisonnement ne tient pas parce que lui tente d'introduire dans ce soixante-quatorze mille (74 000) là des compteurs réusinés et il n'y en a pas. Donc, le raisonnement ne tient tout simplement pas et c'est une conclusion qui est précipitée puisque toute l'information n'était pas présente dans la réflexion.

RNCREQ, les réseaux autonomes. Je crois que ça fait à peu près trois ans que le RN s'intéresse plus particulièrement aux réseaux autonomes, s'intéresse aux revenus requis des réseaux autonomes. On sait que les revenus requis des réseaux autonomes sont habituellement présentés de manière regroupée dans le dossier tarifaire. Et le RN nous demande des détails qu'on lui donne.